



Contrat AMAP Vert de Terre



Panier OEUFS novembre 2013 à avril 2014

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la Référent(e)
Nom :	EARL R et G RUEL La Narce 38250 Corrençon 04 76 95 83 80	Pierre DUPUY 1 lotissement les Charmettes 38250 Villard de Lans 06.16.54.03.29 Pierredupuy2@gmail.com
Prénom:		
Adresse:		
Tél :		
Mél :		

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque : 15/11/13, 2^{e/mc} chèque : 15/01/13, 3^{ème} chèque : 15/04/13,

Type de panier pour la saison octobre 2013 à avril 2014

Œufs BIO Classiques	Œufs BIO Déclassés par 30
- 6 œufs : 2,50 euros	- coquille sale (S) : 7 € les 30
- 12 œufs : 4,60 euros	- petit calibre propre (P) : 7 € les 30
- 30 œufs : 10,50 euros	

Merci d'écrire dans les cases le **montant** de vos paniers en précisant si besoin le type d'œufs (S ou P notamment).

Nov 2013				Décembre				
V1	V8	V15	V22	V29	V6	V13	V20	V27
Pas d'œufs								

Janvier				Février				
V3	V10	V17	V24	V31	V7	V14	V21	V28

Mars				Avril				
V7	V14	V21	V28	V4	V11	V18	V25	

Montant total de la commande : €

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le

Le consom'acteur

Le producteur